

Roulez en sécurité avec **tim!** Sports

VOTRE LIVRET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE À VÉLO

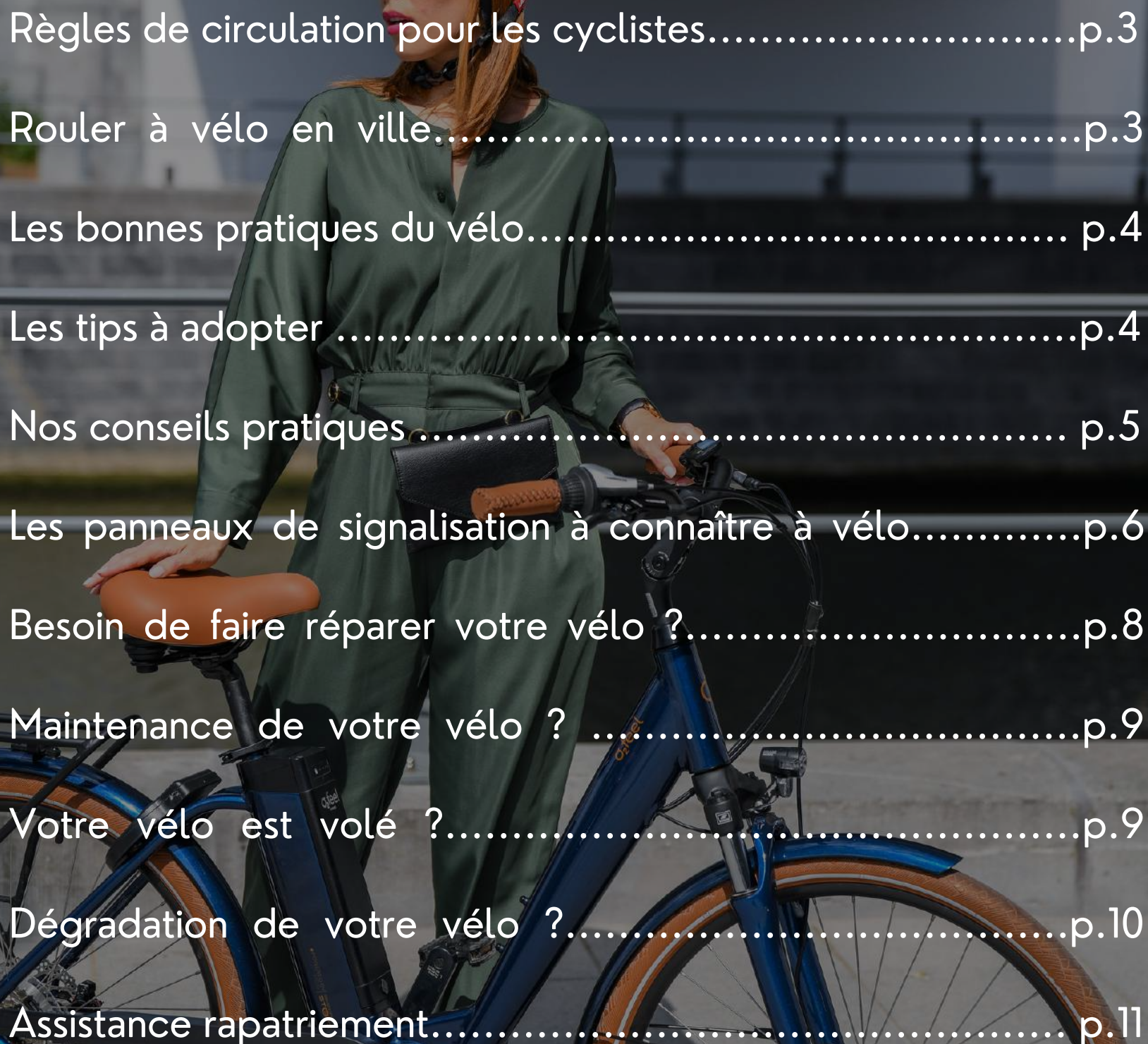


Chez **TIM Sports** votre sécurité est notre priorité, nous vous proposons ce livret afin de faciliter l'utilisation de votre vélo de fonction tout au long de la location.



[www.tim-sports.fr](http://www.tim-sports.fr)

# SOMMAIRE



Règles de circulation pour les cyclistes.....	p.3
Rouler à vélo en ville.....	p.3
Les bonnes pratiques du vélo.....	p.4
Les tips à adopter .....	p.4
Nos conseils pratiques .....	p.5
Les panneaux de signalisation à connaître à vélo.....	p.6
Besoin de faire réparer votre vélo ?.....	p.8
Maintenance de votre vélo ? .....	p.9
Votre vélo est volé ?.....	p.9
Dégradation de votre vélo ?.....	p.10
Assistance rapatriement.....	p.11





## 1. RÈGLES DE CIRCULATION POUR LES CYCLISTES

La route est un espace qui se partage, ce qui implique **un respect mutuel** de la part de ceux qui s'y déplacent.

Le code de la route s'applique de la même manière à tous les usagers. Afin de garantir la sécurité de chacun, les cyclistes doivent **respecter** un certain nombre de **règles** en ville (de jour comme de nuit).

## 2. ROULER À VÉLO EN VILLE

En ville, les cyclistes doivent emprunter les **pistes**, les **bandes cyclables** qui leurs sont **dédiées**. Ils doivent circuler, soit sur le côté droit de la route, soit sur les voies qui leurs sont réservées. Les utilisateurs doivent également respecter les feux et panneaux de signalisation.

Il est **interdit de rouler sur les trottoirs**. Seuls les enfants de moins de huit ans sont autorisés à emprunter les trottoirs, à condition de rouler à une allure raisonnable et de ne pas gêner les piétons.

En ville ou hors agglomération, redoublez de prudence. Anticipez votre **changement de direction** et **signalez** votre intention en tendant le bras du côté où vous voulez tourner.

Les cyclistes sont autorisés à circuler sur les voies vertes, les zones de rencontre ou les zones 30, sauf dispositions contraires pouvant être prises par les autorités municipales.



**Ne circulez pas à plus de 20km/h** et respectez la **priorité du piéton** dans ces zones.

Dans les aires piétonnes, **roulez au pas**.

Les vélos doivent être stationnés aux emplacements indiqués ou bien sur la chaussée et sécurisés avec un cadenas.

### 3. LES BONNES PRATIQUES DU VÉLO

Soyez prudent sur la route, adoptez les **mesures de sécurité** suivantes :

- **Gardez une distance de sécurité** d'au moins 1m par rapport aux autres véhicules
- **Ne zigaguez pas** entre les voitures
- **Placez-vous un peu en avant** des véhicules pour vous **faire voir** aux intersections
- **Faites attention aux portières** qui s'ouvrent brusquement

Il est **interdit** de circuler avec un **téléphone dans la main** ou avec tout autre dispositif susceptible d'émettre du son (oreillettes, casque de musique...)

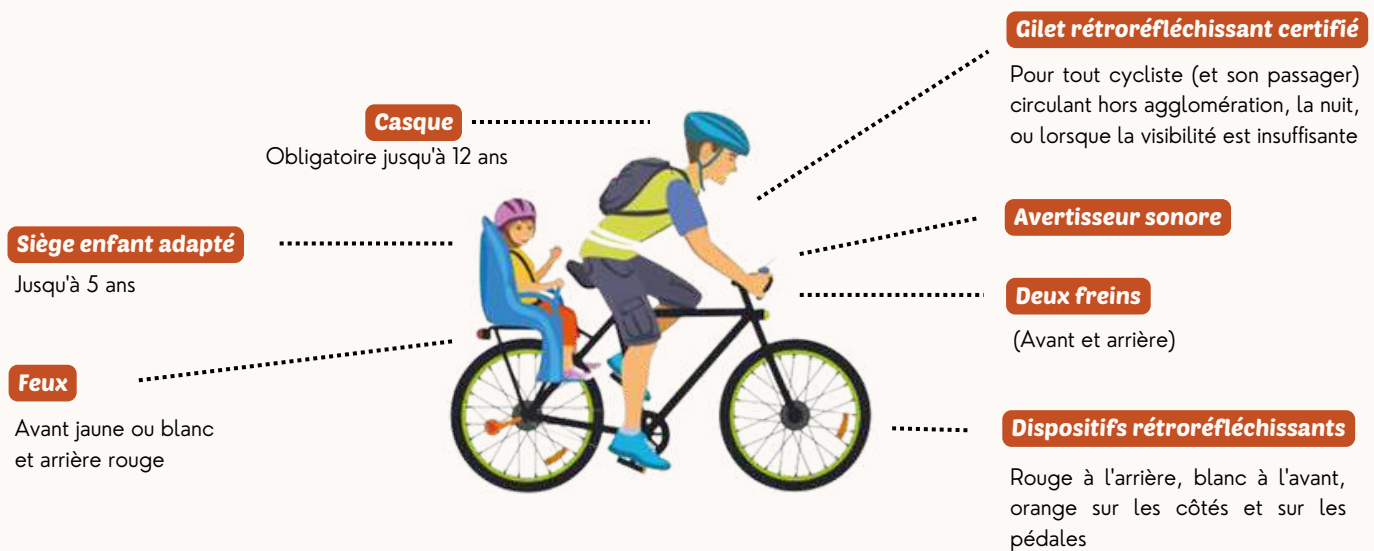
### 4. LES TIPS À ADOPTER

- **Prendre soin du vélo** et en faire bon usage afin d'éviter toute détérioration.
- **Porter le casque** qui vous a été remis pour votre sécurité ainsi que votre **gilet de sécurité TIM Sports**.



- **Attacher systématiquement le vélo** à un point fixe et si possible dans un endroit sécurisé avec l'antivol qui vous a été remis. Le soir, pensez à retirer la batterie du vélo.

## 5. NOS CONSEILS PRATIQUES



- **Portez un casque** : lors d'un accident, il réduit la gravité des blessures
- **Portez de préférence des vêtements de couleurs claires** de préférence ou un **dispositif rétro-réfléchissants**
- **Surveillez l'état de vos pneus** : un pneu usé ou mal gonflé tient moins bien la route et peut causer un accident
- **Équipez votre vélo d'un écarteur de danger** qui incite les automobilistes à s'écarter
- **Évitez les accessoires trop longs** ou déstabilisants (écharpe, sac à bandoulière..)
- **Équipez votre vélo de rétroviseurs**
- **Utilisez des pinces à pantalon**



# Les 9 règles d'or du TIM Rider



Vérifier l'état de son vélo : freins, éclairage et sonnette.



Préparer son itinéraire avant de partir, en privilégiant les pistes cyclables.



Penser à s'équiper : casques, vêtements clairs, accessoires rétro réfléchissants, écarteur...



Indiquer ses changements de direction en tendant le bras.



Ne pas utiliser de casque audio ou d'oreillettes. Coupant des bruits de la circulation, ils augmentent les risques d'accidents et sont donc interdits



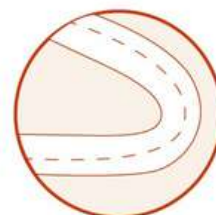
Ne pas rouler après avoir trop bu. Au-delà de 0.5g/l, c'est interdit, passible d'une amende et surtout très dangereux.



Privilégier la file indienne (obligatoire la nuit et lorsque la circulation l'exige). Et jamais à plus de deux côte à côte.



Ne pas rester dans les angles morts des bus et poids lourds, plus grands que ceux des voitures. Et attention aux appels d'air.



Dans les virages, serrer au maximum à droite, les voitures ne voyant les vélos qu'au dernier moment.

## 6. LES PANNEAUX DE SIGNALISATION À CONNAÎTRE

### À VÉLO : LES PANNEAUX DE SIGNALISATION À CONNAÎTRE



ACCÈS INTERDIT AUX CYCLES



BANDE OU PISTE CYCLABLE CONSEILLÉE ET RÉSERVÉE AUX CYCLES (DÉBUT ET FIN)



PISTE OU BANDE OBLIGATOIRE POUR LES CYCLES (DÉBUT ET FIN)



PANONCEAU DE CATÉGORIE CYCLE : VOIE RÉSERVÉE AUX VÉHICULES DE TRANSPORT EN COMMUN ET AUTORISÉE AUX CYCLES



SIGNALISATION D'UNE VOIE VERTE : RÉSERVÉE AUX PIÉTONS, AUX CAVALIERS ET AUX VÉHICULES NON MOTORISÉS (DÉBUT ET FIN)



DOUBLE-SENS CYCLABLE : VOIE À DOUBLE SENS POUR LES CYCLES ET À SENS UNIQUE POUR LES AUTRES VÉHICULES



TOUT DROIT OU TOURNE-À-DROITE : AUTORISATION DE DÉPASSER LE FEU ROUGE, EN CÉDANT LE PASSAGE AUX PIÉTONS ET AUX VÉHICULES QUI BÉNÉFICIENT DU FEU VERT



ZONE DE RENCONTRE : PRIORITÉ AUX PIÉTONS ; DOUBLE-SENS CYCLABLE

# LA GESTION DE VOTRE VÉLO À PORTÉE DE MAIN

Grâce à l'appli **TIM Manager**



Disponible sur  
**App Store**

DISPONIBLE SUR  
**Google play**





## 7. BESOIN DE FAIRE RÉPARER VOTRE VÉLO ?

Pas de stress ! TIM dispose de sa **propre équipe de techniciens** qui peuvent s'occuper de votre vélo là où vous en avez besoin (domicile ou lieu de travail).

### La démarche à suivre :

- 1 Contactez-nous à : [repair@tim-sports.fr](mailto:repair@tim-sports.fr)
- 2 Prenez rendez-vous en ligne sur **Calendly** [Cliquez ici](#)
- 3 Allez sur **TIM Manager** et cliquez sur "Demande de réparation"

La TIM s'est également associée à **différents prestataires** qui peuvent s'occuper de votre vélo dans les plus brefs délais et partout en France métropolitaine :



Vous pouvez aussi nous contacter pour un souci technique et/ou en savoir plus sur les modalités de la réparation.

**A noter :** les frais engendrés pour la réparation du vélo ne sont pas inclus dans le contrat de location, ils sont à la charge de l'utilisateur du vélo ou bien de l'entreprise.





## 8. MAINTENANCE DE VOTRE VÉLO ?

Depuis votre espace **TIM Manager**, planifiez votre prochaine date de maintenance qui a été sélectionnée par votre référent.

### MAINTENANCE

Prochaines échéances

19/03/2022

Choisir

23/03/2022

Choisir

---

Nos prestataires viendront directement sur votre lieu de travail pour effectuer la maintenance. (Rapprochez vous de votre référent pour connaître les modalités le jour J).

## 9. VOTRE VÉLO EST VOLÉ ?

**La démarche à suivre :**

1 Allez sur **TIM Manager** et cliquez sur "Déclarer un vol"

2 Contactez-nous à : **repair@tim-sports.fr**

TIM Sports s'occupera dans les deux cas de l'ensemble des démarches auprès de notre assureur. Nous vous assurons, par la suite, de vous faire parvenir un nouveau vélo dans les plus brefs délais (après le paiement de la franchise).



## 10. DÉGRADATION DE VOTRE VÉLO ?

Vous constatez des dégradations sur votre vélo ?

**L'assurance TIM Sports** est faite pour cela (pour des dégâts supérieurs à 50€ TTC).

### La démarche à suivre :

- 1 Allez sur **TIM Manager** et cliquez sur "Déclarer une casse"
- 2 Déposez une **déclaration sur l'honneur** (en indiquant votre numéro de Paravol) puis une photo de votre vélo endommagé.

Vous pouvez également nous faire parvenir la déclaration à l'adresse :  
**repair@tim-sports.fr**

TIM Sports s'occupera de l'ensemble des démarches administratives auprès de notre assureur afin d'organiser au plus vite un rendez-vous de réparation du vélo avec l'un de nos prestataires ou les équipes de TIM directement sur votre lieu de travail ou à votre domicile.





## 11. ASSISTANCE RAPATRIEMENT

Vous avez besoin d'être rapatrié chez vous ou au bureau suite à une panne, casse, vol ou crevaison ? Zen ! Vous bénéficiez d'une **assistance au retour** en cas de souci !

Appelez le numéro de rapatriement disponible 24h/24, 7j/7 :

**01.41.85.83.60**

Pour intervenir au plus vite, nous vous recommandons de préparer votre appel. Il vous sera demandé les informations suivantes :

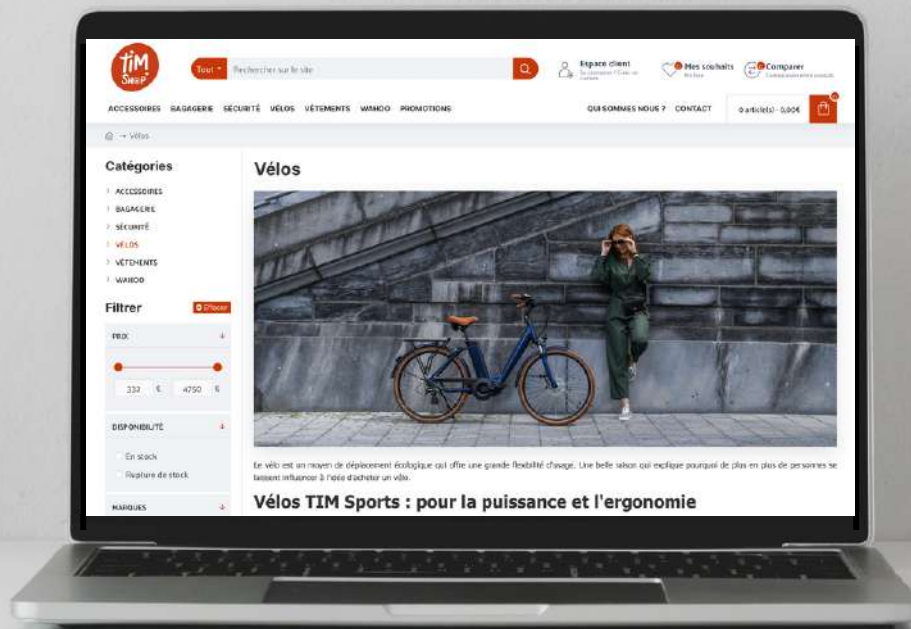
- ✓ **Nom, Prénom**
- ✓ **Numéro de téléphone**
- ✓ **L'adresse précise où vous vous trouvez**
- ✓ **Le numéro de Paravol du vélo**  
(visible sur le cadre)
- ✓ **Le nom de votre entreprise**

Notre partenaire, **Europ Assistance** organise et prend en charge l'intervention d'un taxi ou d'un dépanneur à hauteur de **200€ TTC** pour le retour du cycliste, ainsi que le transport du cycle.

À défaut de pouvoir missionner un taxi ou un dépanneur en mesure d'effectuer le transport du vélo, l'assistant s'engage à indemniser l'utilisateur sur justification des frais réellement assumés par lui/elle (billets de train ou de bus), et à hauteur de 200€ TTC. Un utilisateur ne peut bénéficier que d'une seule prestation «Assistance au retour» par an.

# VENEZ FAIRE UN TOUR SUR NOTRE SITE E-COMMERCE

[www.tim-shop.fr](http://www.tim-shop.fr)



Credit photo : O2feel



Panier uni noir +  
fixation fixe vae



Sacoche recyclée  
Urban Proof



Support smartphone  
COOLRIDE universel



Porte-bébé  
Urban Iki



[www.tim-sports.fr](http://www.tim-sports.fr)

• +33 (6) 52 97 77 17 • [repair@tim-sports.fr](mailto:repair@tim-sports.fr)